

Chapitre 5

Accessibilité aux cigarettes

Éric Fortin

Institut de la statistique du Québec
Direction Santé Québec

La restriction de l'accessibilité aux produits du tabac par les mineurs correspond à un axe important de lutte contre le tabagisme chez les jeunes (USDHHS, 1994; Bondy et autres, 1996; Bobo et Husten, 2000). Il semble que l'augmentation du prix des produits et l'interdiction de vente aux mineurs (en considérant l'interdit sur la vente à l'unité ou par l'intermédiaire d'une machine distributrice accessible aux mineurs) soient les principaux moyens utilisés pour y arriver. Dans cette optique, les données de la présente enquête faciliteront le suivi des mesures d'interdiction de vente aux mineurs prévues dans les juridictions québécoise¹ et canadienne². D'ailleurs, il est à noter que le respect de l'application de la loi québécoise, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité aux produits du tabac, s'inscrit dans l'une des huit stratégies d'intervention du *Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2001-2005* (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001).

Dans le présent chapitre, il est question des ressources financières des élèves, de leurs sources d'approvisionnement en cigarettes, des principales stratégies qu'ils emploient pour s'en procurer et, enfin, des conditions dans lesquelles se déroulent les achats dans les commerces. La première section concerne l'ensemble des élèves alors que dans les sections relatives à l'accessibilité aux produits du tabac, seuls les élèves âgés de moins de 18 ans qui ont fait usage de la cigarette dans les trente jours précédant l'enquête, soit les fumeurs mineurs³, sont considérés. Il est à noter que les variables traitant de la vérification de l'âge et du refus de vendre de la part du vendeur (dernière section) ne concernent que les fumeurs mineurs qui ont acheté ou tenté d'acheter des cigarettes dans un commerce.

Le fait d'avoir accès à une ressource financière sous forme d'argent de poche est associé au statut de fumeur chez les élèves du secondaire. On retrouve une plus grande proportion de fumeurs actuels chez ceux qui disposent d'un emploi rémunéré ou d'un montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles plus élevé.

5.1 Ressources financières de l'élève

De la même façon qu'il a été observé antérieurement, le fait d'avoir accès à une ressource financière sous forme d'argent de poche, qu'il s'agisse d'un revenu d'emploi ou d'une allocation familiale, est associé au statut de fumeur chez les élèves du secondaire. À âge égal, le revenu d'emploi est sans doute le facteur le plus influent des deux puisque celui-ci procure à l'adolescent un sentiment d'autonomie dans ses choix de consommation.

1. Loi sur le tabac du gouvernement du Québec (L.Q., 1998, c. 33), en vigueur depuis décembre 1999.

2. Loi sur le tabac du gouvernement du Canada (Chapitre T-11.5, 1997, ch. 13), en vigueur depuis avril 1997.

3. Dans la présente enquête, les fumeurs mineurs représentent 98,7 % de l'ensemble des fumeurs actuels et débutants.

Ainsi, le tableau 5.1 montre que la proportion de fumeurs actuels est plus élevée chez les élèves qui rapportent occuper un emploi rémunéré à l'extérieur de la maison (18 %) comparativement à ceux qui disent ne pas avoir d'emploi (11 %). La proportion de fumeurs actuels suit une nette progression selon le montant hebdomadaire moyen dont l'élève dispose, passant de 7 % chez les élèves qui ont en poche 10 \$ et moins à 28 % chez ceux ou celles qui bénéficient de 51 \$ et plus.

Tableau 5.1
Statut de fumeur selon les ressources financières dont dispose l'élève, Québec, 2002

	Fumeurs actuels	Fumeurs débutants	Non-fumeurs
	%		
Emploi [†]			
N'occupe pas d'emploi rémunéré	10,9	7,1	82,0
Occupe un emploi rémunéré	17,7	9,0	73,4
Montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles [†]			
0 à 10 \$	7,3	6,6	86,1
11 à 30 \$	14,7	9,4	75,9
31 à 50 \$	21,4	8,3	70,3
51 \$ et plus	28,1	9,2	62,8

† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

5.2 Sources d'approvisionnement en cigarettes

Les fumeurs mineurs du secondaire s'approvisionnent en cigarettes sensiblement de la même façon qu'ils le faisaient en 2000. Aucune différence significative n'a été observée entre les données des deux enquêtes (données non présentées). La présente section ainsi que la suivante portent sur les différentes sources d'approvisionnement telles que rapportées⁴ par les élèves mineurs ayant fumé la cigarette au cours des trente jours précédant l'enquête. Les fumeurs mineurs ayant coché le choix de réponse « je ne fume pas » à la question concernée ont été exclus de l'analyse. Ainsi, comme le montre le tableau 5.2, il arrive fréquemment qu'ils en fassent directement l'achat dans un commerce (40 %), qu'ils les fassent acheter par un tiers (43 %) ou, encore, que des amis leur en donnent (41 %). Un peu moins souvent, ils les achètent d'un ami ou de quelqu'un d'autre à l'école (26 %) ou ailleurs qu'à l'école (18 %), ou ils les obtiennent de la part des parents (18 %) ou des frères et sœurs (10 %).

Comme pour l'enquête précédente, les sources d'approvisionnement en cigarettes fréquemment utilisées chez les fumeurs mineurs sont l'achat dans un commerce par l'élève lui-même, l'achat par un tiers et les dons faits par les amis.

4. La question suivante leur était posée : « Comment te procures-tu tes cigarettes habituellement? »; les répondants avaient la possibilité de cocher plus d'un choix de réponse.

Tableau 5.2

Différentes sources d'approvisionnement en cigarettes selon les types de fumeurs[‡], fumeurs mineurs, Québec, 2002

	Total	Fumeurs quotidiens	Fumeurs occasionnels %	Fumeurs débutants
Achète par lui-même dans un commerce [†]	39,8	56,6	43,1	15,2
Achète d'un ami ou de quelqu'un d'autre à l'école	26,1	25,7	24,1	27,7
Achète d'un ami ou de quelqu'un d'autre ailleurs qu'à l'école	18,2	20,2	17,4*	16,0
Fait acheter par un tiers [†]	43,2	53,7	49,3	25,7
Ami les lui donne [†]	41,0	27,3	35,2	62,8
Parents les lui donnent [†]	17,8	32,8	8,5**	2,9**
Frères/sœurs les lui donnent [†]	9,8	12,3	11,3*	5,7*
Autres [†]	8,0	4,2*	7,4**	13,6

‡ Les élèves ayant la possibilité de cocher plus d'une réponse, la somme des fréquences n'est donc pas égale à 100 %.

† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Les fumeurs mineurs quotidiens ou occasionnels sont plus nombreux en proportion à acheter leurs cigarettes par eux-mêmes dans un commerce ou à se les faire acheter par un tiers alors que les fumeurs mineurs débutants dépendent davantage des dons de leurs amis.

Chez les fumeurs mineurs, les garçons achètent davantage leurs cigarettes par eux-mêmes dans un commerce alors que les filles sont plus enclines à les faire acheter par un tiers.

Comparativement à 2000, on retrouve en 2002 une plus grande proportion de fumeurs mineurs qui requièrent trois sources d'approvisionnement et plus en cigarettes (30 % c. 24 %).

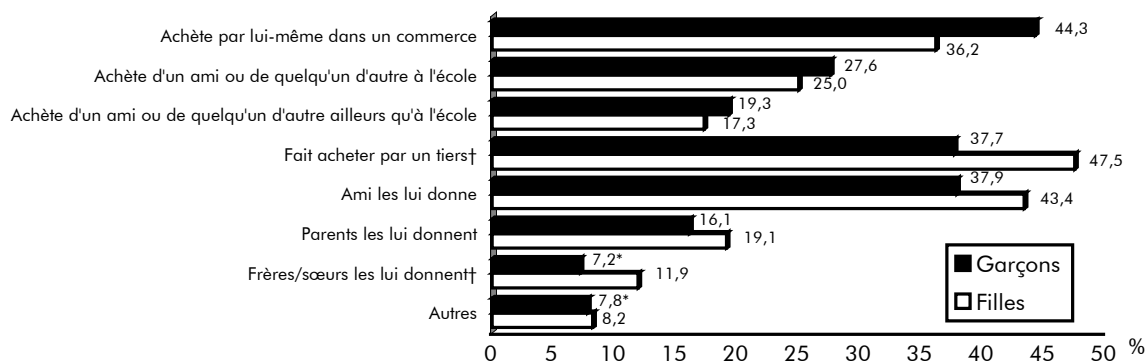
Les résultats montrent également que les sources mentionnées diffèrent selon les types de fumeurs. Les fumeurs quotidiens ou occasionnels sont plus nombreux en proportion que les fumeurs débutants à acheter leurs cigarettes par eux-mêmes dans un commerce ou à se les faire acheter par un tiers, alors que, de leur côté, les fumeurs débutants dépendent davantage des dons de leurs amis. Fait à noter, près du tiers (33 %) des fumeurs mineurs quotidiens obtiennent des cigarettes de la part de leurs parents.

Lorsqu'on analyse les sources d'approvisionnement selon le sexe (figure 5.1), on constate que les garçons achètent davantage leurs cigarettes par eux-mêmes dans un commerce (44 % c. 36 %) alors que les filles sont plus nombreuses, en proportion, à les faire acheter par un tiers (48 % c. 38 %). Des tendances similaires apparaissaient en 2000 (données non présentées).

Malgré le fait que près de la moitié des fumeurs âgés de moins de 18 ans (47 %) s'approvisionnent en cigarettes auprès d'une seule source, il faut tout de même souligner que les autres fumeurs (53 %) diversifient leurs stratégies en utilisant de multiples sources (figure 5.2). Il se pourrait que les jeunes aient plus de difficulté à se procurer des cigarettes ou qu'ils anticipent davantage en avoir puisque, comparativement à 2000, on retrouve en 2002 une plus grande proportion d'élèves qui requièrent trois sources d'approvisionnement et plus (30 % c. 24 %).

Figure 5.1

Sources d'approvisionnement en cigarettes selon le sexe, fumeurs mineurs, Québec, 2002



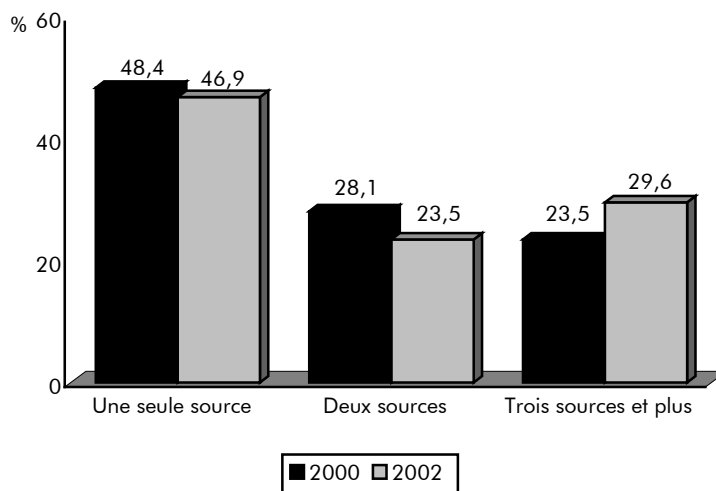
† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Figure 5.2

Évolution du nombre de sources d'approvisionnement en cigarettes, fumeurs mineurs, Québec, 2000 et 2002



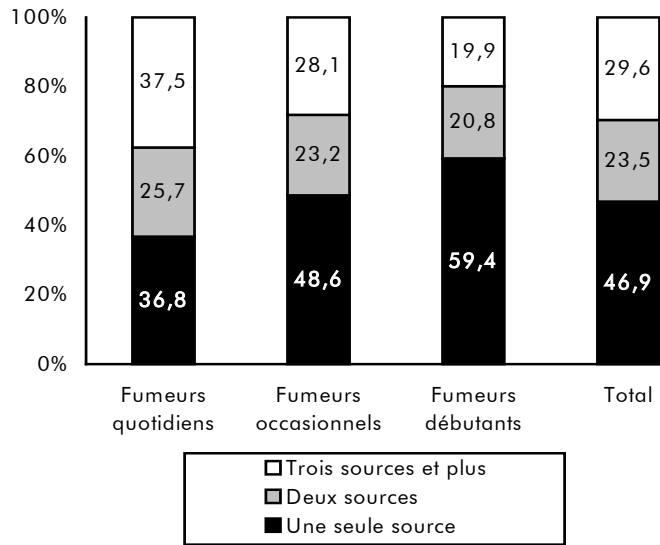
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2000 et 2002*.

Chez les fumeurs âgés de moins de 18 ans, la consommation quotidienne du tabac favorise une plus grande diversification des sources d'approvisionnement en cigarettes.

Comme on peut s'y attendre, le fait de fumer régulièrement augmente la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement en cigarettes chez les élèves du secondaire. En effet, les fumeurs quotidiens sont proportionnellement plus nombreux que les fumeurs débutants à avoir recours à trois sources ou plus, alors que l'inverse se produit lorsqu'il n'est question que d'une seule source (figure 5.3). Il faut se rappeler que les fumeurs débutants ne consomment que très peu de cigarettes et que la majorité d'entre eux les obtiennent de la part d'un ami (donnée présentée au tableau 5.2), ce qui explique probablement leur tendance à ne s'en tenir qu'à une seule source d'approvisionnement. Quant aux fumeurs

quotidiens, comme plus de la moitié d'entre eux déclarent s'approvisionner dans un commerce, on peut supposer qu'ils sont plus exposés à la possibilité d'essuyer un refus de la part du marchand et à devoir diversifier leurs stratégies d'approvisionnement pour combler leur dépendance à la cigarette.

Figure 5.3
Nombre de sources d'approvisionnement en cigarettes différentes selon les types de fumeurs[†], fumeurs mineurs, Québec, 2002



† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

5.3 Stratégies pour se procurer des cigarettes

Parmi les fumeurs mineurs qui achètent leurs cigarettes dans un commerce, près du tiers d'entre eux le font de façon exclusive.

Parmi les fumeurs mineurs qui achètent leurs cigarettes dans un commerce, seulement près du tiers d'entre eux le font de façon exclusive. En effet, selon le tableau 5.3, plus d'un fumeur sur 10 (12 %) achète ses cigarettes exclusivement dans un commerce alors que près de 3 fumeurs sur 10 (28 %) ont également recours à d'autres stratégies pour obtenir leurs cigarettes (amis, parents, fratrie, achat par un tiers, etc.) Chez les fumeurs qui évitent les commerces, on constate que les amis constituent une source importante d'approvisionnement en cigarettes. Ainsi, on compte 20 % de fumeurs mineurs qui se procurent exclusivement leurs cigarettes auprès de leurs amis (ou autres connaissances) en les achetant ou en se les faisant donner, 28 % qui combinent l'achat par un tiers à d'autres sources telles que les amis, les parents ou la fratrie et, enfin, près de 12 % qui rapportent d'autres moyens (demander une cigarette à un passant, prendre une cigarette dans le paquet de quelqu'un sans lui demander, etc.) Ces résultats sont similaires à ce qui avait été observé dans l'enquête précédente menée à l'automne 2000 (données non présentées).

Tableau 5.3

Mode habituel d'approvisionnement en cigarettes selon les types de fumeurs[†], fumeurs mineurs, Québec, 2002

	Pe	Total	Fumeurs quotidiens	Fumeurs occasionnels	Fumeurs débutants
	k		%		
Achète dans un commerce					
De façon exclusive	11,5	12,0	15,3	15,4*	5,6*
Avec autres stratégies	26,6	27,8	41,3	27,6	9,6*
N'achète pas dans un commerce					
Exclusivement d'un ami (ou une autre connaissance) qui les lui vend ou donne	19,6	20,4	2,3**	13,3*	48,9
Fait acheter par un tiers et autres sources	27,0	28,1	30,0	34,9	21,7
Autres stratégies	11,3	11,7	11,2	8,7*	14,3*

† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Tableau 5.4

Mode habituel d'approvisionnement en cigarettes selon le sexe[†], fumeurs mineurs, Québec, 2002

	Total	Garçons	Filles
	%		
Achète dans un commerce			
De façon exclusive	12,0	17,1	8,1
Avec autres stratégies	27,8	27,3	28,1
N'achète pas dans un commerce			
Exclusivement d'un ami (ou une autre connaissance) qui les lui vend ou donne	20,4	20,3	20,5
Fait acheter par un tiers et autres stratégies	28,1	24,4	31,0
Autres stratégies	11,7	11,1	12,3

† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Plus l'élève mineur fume régulièrement, plus il combine l'achat dans un commerce avec d'autres stratégies pour obtenir ses cigarettes.

Chez les fumeurs mineurs du secondaire, les garçons sont plus sujets que les filles à acheter leurs cigarettes exclusivement dans un commerce (17 % c. 8 %).

Plus les fumeurs mineurs bénéficient d'un montant hebdomadaire moyen élevé pour leurs dépenses personnelles, plus ils ont tendance à acheter leurs cigarettes dans un commerce.

Comme pour les sources utilisées par les élèves pour se procurer des cigarettes, le mode d'approvisionnement varie également selon les types de fumeurs et le sexe. Le tableau 5.3 montre que plus l'élève mineur fume régulièrement, plus il combine l'achat dans un commerce avec d'autres stratégies, et qu'à l'inverse, moins celui-ci fume de façon régulière, plus il dépend exclusivement de ses amis (ou autres connaissances) pour combler son besoin en cigarettes. Au tableau 5.4, on constate que les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à acheter leurs cigarettes exclusivement dans un commerce (17 % c. 8 %).

Une autre relation intéressante, quoique peu surprenante, au sujet du mode habituel d'approvisionnement en cigarettes apparaît au tableau 5.5. Les fumeurs mineurs qui bénéficient hebdomadairement de 31 \$ et plus pour leurs dépenses personnelles sont plus sujets à acheter leurs cigarettes dans un commerce comparativement à ceux qui ne disposent que de 10 \$ ou moins par semaine. À l'inverse, ceux qui ont moins d'argent de poche (10 \$ ou moins), généralement les plus jeunes, dépendent davantage de leurs amis (ou autres connaissances) pour s'alimenter en cigarettes.

Tableau 5.5

Mode habituel d'approvisionnement en cigarettes selon le montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles[†], fumeurs mineurs, Québec, 2002

	Total ¹	0 à 10 \$	11 à 30 \$	31 \$ et plus
	%			
Achète dans un commerce				
De façon exclusive	11,9	3,5**	9,4*	18,8
Avec autres stratégies	27,8	21,1	23,3	35,9
N'achète pas dans un commerce				
Exclusivement d'un ami (ou une autre connaissance) qui les lui vend ou donne	20,5	34,1	20,5	13,1
Fait acheter par un tiers et autres sources	27,9	26,7	33,5	23,3
Autres stratégies	11,8	14,5*	13,3	8,9

1. Le total ne correspond pas tout à fait à ceux des tableaux 5.3 et 5.4 en raison de la non-réponse partielle obtenue pour la question traitant du montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles.

† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

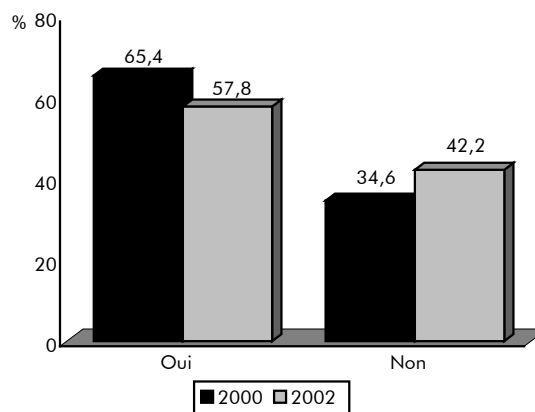
La proportion de fumeurs mineurs qui tentent d'acheter des cigarettes dans un commerce a connu une baisse significative depuis la dernière enquête (58 % en 2002 c. 65 % en 2000).

5.4 Achat de cigarettes dans un commerce

En 2002, près de 6 élèves fumeurs mineurs sur 10 (58 %) ont *acheté ou essayé d'acheter des cigarettes dans un commerce*⁵ au cours des quatre semaines précédant l'enquête (figure 5.4). Même si cette proportion paraît élevée, il n'en demeure pas moins que celle-ci a diminué de façon significative depuis 2000 puisqu'elle atteignait 65 % à cette époque.

Figure 5.4

Évolution des tentatives d'achat dans un commerce au cours du mois précédant l'enquête, fumeurs mineurs, Québec, 2000 et 2002



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2000 et 2002*.

5. La question suivante leur était posée : « Au cours des 4 dernières semaines, à quelle fréquence as-tu acheté ou essayé d'acheter des cigarettes dans un commerce (dépanneur, station-service, etc.)? »

Tableau 5.6

Fréquence d'achat dans un commerce au cours du mois précédant l'enquête selon les types de fumeurs, le sexe, l'année d'études et le montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles, fumeurs mineurs, Québec, 2002

	N'a pas acheté	Moins d'une fois par semaine	Environ une fois par semaine	Deux fois par semaine ou plus
	%			
Total	42,2	22,7	17,4	17,7
Types de fumeurs [†]				
Fumeurs quotidiens	19,6	20,5	25,6	34,4
Fumeurs occasionnels	39,5	34,0	19,5	7,0**
Fumeurs débutants	72,6	19,0	5,8*	2,6**
Sexe [†]				
Garçons	36,8	24,6	17,3	21,3
Filles	46,4	21,2	17,5	14,9
Année d'études [†]				
1 ^{re} et 2 ^e secondaire	50,0	21,2	15,8	13,0*
3 ^e secondaire	39,5	22,5*	20,0*	18,0*
4 ^e et 5 ^e secondaire	37,2	24,0	17,5	21,3
Montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles [†]				
0 \$ à 10 \$	57,6	24,4	12,1*	5,9**
11 \$ à 30 \$	40,4	25,2	19,0	15,4
31 \$ et plus	35,0	19,9	18,8	26,3

† Le test d'association entre les deux variables est significatif au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Près de 23 % des fumeurs mineurs ont tenté d'acheter des cigarettes dans un commerce moins d'une fois par semaine et environ 35 % l'ont fait une fois par semaine ou plus.

Chez le fumeur mineur, la fréquence d'achat de cigarettes dans un commerce varie en fonction du pouvoir d'achat. Plus le montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles est élevé, plus l'élève se rend deux fois par semaine ou plus dans un commerce pour se procurer des cigarettes.

Concernant la fréquence d'achat, le tableau 5.6 indique que près de 23 % des fumeurs âgés de moins de 18 ans ont, au cours du mois précédant l'enquête, acheté ou essayé d'acheter des cigarettes dans un commerce moins d'une fois par semaine, 17 % l'ont fait environ une fois par semaine et environ 18 % deux fois par semaine ou plus. L'analyse selon les types de fumeurs montre que 60 % des fumeurs quotidiens ont employé cette stratégie au moins une fois par semaine alors que ce ne fut le cas que pour 27 % des fumeurs occasionnels et 8 % des fumeurs débutants. Ainsi qu'observé en 2000 (données non présentées), les fumeurs quotidiens sont plus nombreux, en proportion, à se rendre au moins deux fois par semaine dans un commerce pour se procurer des cigarettes.

On observe également une association avec le sexe et l'année d'études. Les filles et les élèves des deux premières années du secondaire rapportent davantage ne pas acheter de cigarettes dans un commerce comparativement aux garçons et aux élèves des deux dernières années. Enfin, comme on peut s'y attendre, la fréquence d'achat varie en fonction du pouvoir d'achat de l'élève. Plus le montant hebdomadaire moyen pour dépenses personnelles de ce dernier est élevé, plus il se rend deux fois par semaine ou plus dans un commerce pour se procurer des cigarettes.

Tableau 5.7

Fréquence à laquelle les fumeurs mineurs se sont fait demander leur âge ou interdire l'achat lorsqu'ils ont essayé d'acheter des cigarettes dans un commerce au cours des 4 semaines précédant l'enquête selon le statut de fumeur, Québec, 2002

	Jamais	Moins de la moitié du temps	Environ la moitié du temps	Plus de la moitié du temps ou toujours (ou presque)
	%			
Se faire demander son âge				
Fumeurs actuels	46,1	20,0	13,3	20,6
Fumeurs débutants	47,1	18,6*	11,2**	23,1*
Total	46,3	19,7	13,0	21,0
Pe (k)	26,3	11,1	7,3	12,3
Se faire interdire l'achat				
Fumeurs actuels	47,0	18,6	10,6	23,8
Fumeurs débutants	49,9	11,0**	11,5**	27,7*
Total	47,5	17,4	10,7	24,5
Pe (k)	26,9	9,8	6,1	13,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Un peu moins de la moitié des fumeurs mineurs qui ont tenté l'achat de cigarettes dans un commerce ne se sont jamais fait demander leur âge (46 %) ou interdire l'achat (48 %).

Parmi les fumeurs mineurs qui ont tenté d'acheter des cigarettes dans un commerce, on observe depuis la dernière enquête une augmentation de la proportion de ceux qui affirment ne jamais s'être fait interdire l'achat (41 % en 2000 c. 48 % en 2002).

Parmi les élèves mineurs qui ont *acheté ou essayé d'acheter des cigarettes dans un commerce* au cours des quatre semaines précédant l'enquête, soit environ 58 % des fumeurs âgés de moins de 18 ans, un peu moins de la moitié (46 %) rapportent ne *jamais* s'être fait demander leur âge⁶, environ 3 sur 10 (33 %) indiquent que cette situation s'est présentée *la moitié du temps* ou *moins* et, enfin, seulement près de 2 sur 10 (21 %) affirment avoir fait l'objet d'une vérification *plus de la moitié du temps* ou *toujours* (ou *presque*) (tableau 5.7). Des proportions similaires apparaissent pour l'interdiction d'achat en raison de l'âge⁷ (48 %, 28 % et 25 %). Le fait de se faire demander l'âge ou de se faire interdire l'achat ne semble pas varier selon le statut de fumeur (actuels ou débutants). Toutefois, il est à noter que l'effectif restreint chez les fumeurs débutants limite la capacité à détecter des différences significatives.

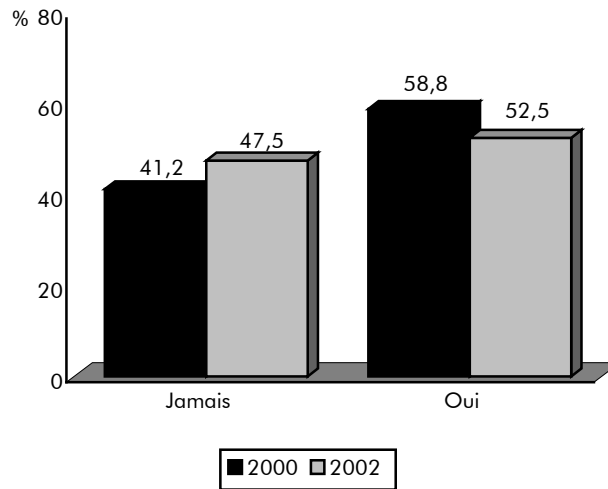
Depuis la dernière enquête, la proportion de ceux qui ne se sont jamais fait demander leur âge lors de l'achat de cigarettes au cours des quatre semaines précédant l'enquête est demeurée à peu près la même (donnée non présentée pour 2000) alors que la proportion de ceux qui affirment ne jamais s'être fait interdire l'achat de cigarettes a augmenté de façon significative (41 % en 2000 c. 48 % en 2002) (figure 5.5).

6. La question suivante leur était posée : « Dans les 4 dernières semaines, quand tu es allé acheter des cigarettes dans un commerce, à quelle fréquence t'es-tu fait demander ton âge? »

7. La question suivante leur était posée : « Dans les 4 dernières semaines, quand tu es allé acheter des cigarettes dans un commerce, à quelle fréquence le vendeur a-t-il refusé de te vendre des cigarettes à cause de ton âge? »

Figure 5.5

Se faire interdire l'achat de cigarettes dans un commerce, fumeurs mineurs ayant tenté d'acheter des cigarettes dans un commerce, Québec, 2000 et 2002



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2000 et 2002*.

Même si la proportion des élèves mineurs qui indiquent ne jamais se faire interdire l'achat de cigarettes dans un commerce a augmenté de quelque peu depuis la dernière enquête (parmi ceux qui ont tenté d'acheter des cigarettes dans un commerce), on constate tout de même un changement positif dans le mode et les sources d'approvisionnement en cigarettes chez l'ensemble des fumeurs mineurs. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, les fumeurs mineurs du secondaire achètent moins de cigarettes par eux-mêmes dans un commerce (données présentées à la figure 5.4) et ils sont proportionnellement plus nombreux à devoir recourir à trois sources ou plus d'approvisionnement pour en obtenir (données présentées à la figure 5.2). On peut donc penser que les actions de lutte contre le tabagisme menées récemment par les gouvernements fédéral et provincial ou encore par l'ensemble des directions régionales de santé publique semblent avoir eu pour effet de modifier le comportement des jeunes en matière d'accessibilité, dans les commerces, aux produits du tabac.

Bibliographie

BOBO, J. K., et C. HUSTEN (2000). « Sociocultural influence on smoking and drinking », *Alcohol Research and Health*, vol. 24, n° 4, p. 225-232.

BONDY, S., A. PAGLIA et M. KAISERMAN (1996). « Achat et marketing des produits du tabac », dans : SANTÉ CANADA, T. STEPHENS et M. MORIN rédacteurs. *Enquête de 1994 sur le tabagisme chez les jeunes. Rapport technique*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, p. 165-192.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2001). *Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2001-2005*, Gouvernement du Québec, Québec, 29 p.

US DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES (USDHHS) (1994). *Preventing tobacco use among youth people. A report of Surgeon General*, Atlanta, Georgia, Public Health Service, Centers for Disease Control and Prevention, Office on Smoking and Health, US Government Printing Office Publication no. S/N 017-001-00491-0.

